

TPAe : Une Success Story coopérative au cœur d'une transmission d'entreprise saine

Landerneau – le 5 octobre 2023 | Projet d'Olivier Jaouen, dirigeant de TPAe, bureau d'étude dans le domaine de l'eau et l'assainissement sur la Bretagne et la Corse, la transmission en Scop (Société Coopérative et Participative) de cette entreprise est officialisée depuis juillet dernier. En effet, Olivier Jaouen a choisi de transmettre son entreprise à ses salarié·e·s car cela avait du sens. En effet, il souhaite ainsi pérenniser l'activité, sauvegarder un savoir-faire et un esprit collaboratif acquis au fil des ans mais aussi attirer de nouveaux talents. Un projet de transmission accompagné par l'Union régionale des Scop et Scic de l'Ouest.



L'équipe de TPAe, lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 7 juillet 2023

Depuis sa création en 1993, l'entreprise TPAe a évolué pour devenir, au fil du temps, un **acteur clé dans le domaine de l'eau et de l'assainissement en Bretagne** et en Corse. Racheté en 2005 par Olivier Jaouen, le bureau d'étude prend alors un tournant impulsé par son nouveau dirigeant.

L'entreprise s'est spécialisée dans le domaine de l'eau et de l'assainissement en couvrant un large éventail d'activités, allant de la conception et du dimensionnement, au montage des dossiers réglementaires à la maîtrise d'œuvre. L'effectif s'est étoffée pour devenir en quelques années une équipe pluridisciplinaire de **27 ingénieur·es et technicien·nes expert·es** qui

offre des services de conception et de dimensionnement d'ouvrages, de montage de dossiers réglementaires et de maîtrise d'œuvre. Le siège de l'entreprise est basé à Landerneau (29), et dispose de 3 autres agences : à Lanester (56) et à Pordic (22) qui couvre l'ensemble de la Bretagne et une agence à Ajaccio (2A) en Corse.

Une transmission en Scop bien conduite

C'est la collaboration fructueuse avec Neodyme, bureau d'études spécialisé en environnement et comptant 130 collaborateurs en Scop, qui a guidé TPAe dans cette transition. En dialoguant avec les collaborateurs et la direction de Neodyme, Olivier Jaouen a compris l'intérêt de céder l'entreprise à ses salarié·e·s. Avec la vision centrée sur l'humain de son entreprise, il souhaitait garder avant tout **une équipe performante, autonome et soudée**.

Le projet de transmission a mûri pour se concrétiser avec l'accompagnement de l'Union régionale des Scop et Scic de l'Ouest en seulement six mois. Ce soutien du réseau des Scop et Scic de l'Ouest a joué un rôle essentiel en apportant un soutien pour la présentation du projet à l'ensemble de l'équipe, pour l'établissement des budgets ou encore la recherche de financement. « *En transmettant ma société à mes salarié·e·s, je n'ai fait aucun sacrifice et j'ai donné l'opportunité aux collaborateurs et collaboratrices de devenir sociétaires. C'était vraiment la solution idéale.* » explique Olivier Jaouen.

Stabilité et durabilité au cœur de la transmission

Depuis la transmission, Olivier Jaouen a été désigné par les sociétaires, Directeur Général de la Scop pour une durée de 3 ans. Pendant ce laps de temps, il dirige toujours l'entreprise et s'est vu confier la mission cruciale de recruter, former et accompagner son successeur. En parallèle, Mélissa Lecable, ingénieure d'études basée à Ajaccio, a été élue présidente du conseil d'administration pour une durée de quatre ans. Le conseil d'administration, composé de sept sociétaires élus, y compris la Directrice Générale de Neodyme, accompagne cette transmission.

L'introduction de la démocratie au sein de l'entreprise promet une stabilité accrue et un changement de paradigme. En effet, le statut de salariés-associés contribue à une implication encore plus grande et contribue à satisfaire un besoin de sens au travail. Des groupes de travail sont en train d'être montés, la première assemblée générale des sociétaires se prépare.

« *Le Conseil d'Administration a affiché sa volonté de se pencher sur la problématique du bien-être au travail avec une politique de recrutement, de formation et de renforcement de l'esprit d'équipe. Nous souhaitons également définir une politique d'éthique environnementale.* » nous confie Mélissa Lecable.

La voie vers l'avenir

Par ailleurs, le modèle coopératif de la Scop séduit, que ce soit les salarié-es d'autres entreprises en quête de sens dans leur travail, ou les collectivités pour son statut sociétal.

TPAe ne semble pas tarir de projet, car elle a pour prochain objectif de s'adosser à un futur groupement de Scop en cours de constitution, en partenariat avec la Scop Néodyme, située à Joué-les-Tours (37).

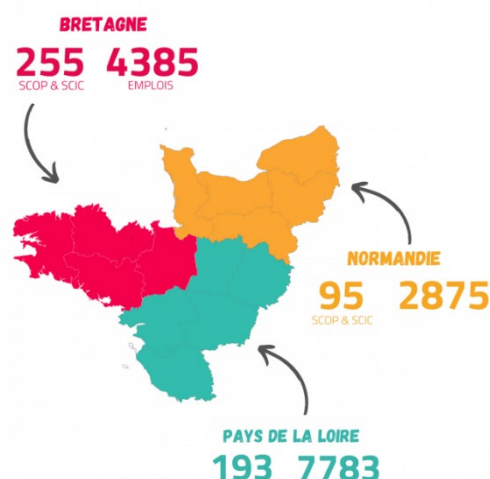
Avec cette transmission réussie, TPAe se prépare à un avenir prometteur. Le modèle coopératif, basé sur la confiance, la solidarité et la démocratie, est au cœur de sa croissance et de sa stabilité. Cette entreprise offre un exemple inspirant de transmission réussie vers un modèle plus éthique et participatif.

A propos de TPAe

- Entreprise fondée en 1993
- Siège social à Landerneau (29) et agences à Lanester (56), à Pordic (22) et Ajaccio (2A)
- 27 ingénieur-es et technicien-nes expert-es dont 13 sociétaires au sein de TPAe
- 1.2 M€ de CA en 2023

L'info en +

En Bretagne, 255 entreprises coopératives sont adhérentes à l'Union régionale des Scop et Scic de l'Ouest, ce qui représente 4385 emplois dans la région.



Contacts Presse :

- Brunehilde Neau Thako, Chargée de relations presse – bneau-thako@scop.coop – 07 87 73 31 84
- Julie Marhadour, Responsable Communication – julie.marhadour@tpae.fr – 06 67 51 69 09



UNION RÉGIONALE DES SCOP DE L'OUEST

7 rue Armand Herpin Lacroix – CS 73902 – 35039 Rennes Cedex – tél. 02 99 35 19 00 – urouest@scop.coop
Association loi 1901 – membre de la CGSCOP – www.les-scop-ouest.coop – [Twitter](#) – [Facebook](#) – [LinkedIn](#)